

Vaccination : agression ou protection ?

Annick Guimezanes, immunologiste honoraire à l'INSERM et **Marion Mathieu**, formatrice scientifique, sont intervenues le jeudi 6 octobre au Clos Blancheton à Carnoux devant une trentaine de personnes, pour expliquer les enjeux de la vaccination en matière de santé publique.



Les deux conférencières à Carnoux

Le principe de la vaccination est d'utiliser la mémoire immunitaire et permet de s'immuniser avec un microbe atténué, pour répondre très vite et sans être malade si l'on est un jour en contact avec le vrai microbe.

Si la perception de la population vis-à-vis de la vaccination a longtemps été très positive, on assiste depuis quelques années à la montée de réticences tant vis-à-vis des produits que du principe même de la vaccination généralisée. Les grandes épidémies (variole, polio, etc.) sont contenues aujourd'hui grâce aux vaccins. Alors que 90 % des français se déclaraient favorables à la vaccination en 2000, ils n'étaient plus que 60 % en 2010.

Mais qu'en serait-il si le nombre de vaccinés devenait trop faible pour empêcher de nouvelles épidémies ? Un comportement essentiellement individualiste conduirait à refuser de considérer l'intérêt général. Un petit risque pour une protection individuelle et collective n'est-il pas une règle de bon sens pour la vie en société ?

C. Tonnelle

Si la première vaccination contre la variole, avec la vaccine des vaches par E. Jenner remonte à 1796, ce n'est que dans les années 1860-1870 avec L. Pasteur en France et R. Koch en Allemagne que l'on prend conscience qu'un microbe (bactérie ou virus) est responsable de la maladie et qu'on commence à mettre au point des vaccins par injection de la maladie atténuée.

Énergies nouvelles en partage



Le changement climatique et la fin des ressources fossiles imposent un changement radical de nos modes de production et de consommation d'énergie. La conférence organisée par le Cercle Progressiste le 9 juin 2016, a montré comment de simples citoyens s'organisent pour produire localement de l'énergie renouvelable.

C'est tout d'abord sous la forme d'un quizz qu'Arno Foulon, animateur d'Énergie Partagée, a fait entrer la trentaine de personnes présentes au cœur du sujet. En quoi consiste la transition énergétique par et pour les citoyens ?

Partant de l'exemple du parc éolien Begawatt, créé par un groupement de plus de 1000 participants pour alimenter 8000 foyers en Bretagne, Arno Foulon a détaillé le rôle d'Énercoop, distributeur alternatif d'électricité verte et d'Énergie partagée, structure associative qui vise à mobiliser un groupe de citoyens pour financer et mettre en œuvre un projet local de production d'énergie renouvelable.

La charte d'Énergie partagée priorise les retombées économiques pour le territoire et la gouvernance ouverte, dans une démarche non spéculative avec une exigence écologique. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de projets dans l'éolien, le solaire, la méthanisation et l'hydraulique, avec souvent un appui des collectivités territoriales.

Un exemple régional de projet citoyen, en cours via une coopérative qui vise l'installation de 6 toitures en panneaux photovoltaïques dans 3 villages, a été présenté par le second conférencier, Alain Messin, président du Pôle Énergétique des Préalpes d'Azur, dans les Alpes-Maritimes.

Malgré l'accord international signé à l'issue de la COP 21, les engagements de réduction d'émission de gaz à effet de serre proposés par les États pourraient conduire à un réchauffement global catastrophique de plus de 3 °C d'ici 2100. Une transition énergétique radicale est cruciale pour la survie de notre planète. A nous de jouer...

A. Schmied

Réfugiés, migrants



Ne ratez pas notre prochaine conférence qui se tiendra jeudi 8 décembre dans la salle du Clos Blancheton à Carnoux. Pourquoi migrants et réfugiés ont-ils mauvaise presse ? De quoi avons-nous peur ? Pourquoi quittent-ils leur pays au risque de leur vie ? Comment les accueillir dignement ?

Autant de questions auxquelles s'efforcera de répondre le délégué régional de la CIMADE, association engagée de longue date sur ce sujet épineux.

Retrouvez les comptes-rendus de nos conférences sur <http://carnouxprogres.wordpress.com>

Pourquoi adhérer ? Pour au moins une bonne raison

Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids vis-à-vis de la mairie de Carnoux et des élus locaux, aux côtés d'autres associations citoyennes, pour défendre nos idées

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ E-mail : _____
Signature : _____

Recopiez ou découpez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse ci-contre, avec un chèque de 20 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre journal, organiser nos conférences et réaliser nos actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
24 rue Joliot-Curie
13 470 CARNOUX en PROVENCE

<http://carnouxprogres.wordpress.com>

N° ISSN 2263-648X
Directeur de la publication : Michel Motré
Imprimerie : Illicopress

L'indispensable relance de l'investissement public

Faut-il rallumer les moteurs de l'investissement public ? Et si oui, lesquels ? Cette question se pose pour l'État, mais aussi, bien sûr, pour les collectivités territoriales, qui en France réalisent près de 60 % de l'investissement public.

En période de stagnation économique, la nature même des investissements publics doit être repensée. La Cour des Comptes pointe régulièrement des investissements publics « souvent contestables »

et « dénués de vision d'avenir » : ronds-points inutiles, lampadaires surabondants, salles de spectacle concurrentes, etc. A l'inverse, les infrastructures de transports, les énergies renouvelables, la formation constituent des paris sur l'avenir, pouvant influencer sur la conjoncture économique et sociale.

Comme le rappelle l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), il y a « de la dette qui génère des dépenses et de la dette qui génère de la croissance ».

Sans investissement, la société stagne. Or l'investissement public bien orienté est susceptible de retours sociétaux, aussi bien financiers que pour l'emploi, la qualité de vie, l'épanouissement des citoyens et la cohésion sociale.

Dans le domaine économique, le levier de l'investissement public est essentiel. Les entreprises trouvent difficilement auprès des banques les moyens de leur développement, surtout lorsqu'elles viennent de se créer et qu'elles sont innovantes. Et, pour attirer de nouvelles activités, de nouveaux investissements, les infrastructures publiques et la qualité de vie et de formation sont aujourd'hui décisives.



Dessin © Nate Beeler

Or l'argent public est toujours plus difficile à mobiliser et l'argent privé va naturellement vers les contrées où l'herbe est la plus verte. Pourtant, l'autre ne va pas sans l'un. Car investir, c'est avant tout minimiser les risques financiers, naturels, environnementaux, sociaux, ...

En 2012, l'État a créé la Banque publique d'investissements (BPI). Parallèlement, la plupart des régions ont développé des outils d'aides financières publiques aux entreprises. De la subvention à fonds perdus au prêt aidé et à la garantie de prêt, on est rapidement arrivé à l'actionnariat temporaire, en partenariat avec des fonds privés, locaux (Business Angels, institutionnels). La région PACA s'est ainsi dotée de la société PACA Investissement, disposant de plusieurs dizaines de millions d'euros, financée pour moitié par l'Union Européenne.

Ces capitaux propres sont cruciaux pour les entreprises. En effet, ils se rémunèrent à terme sur la croissance des entreprises, alors que l'endettement, lui, augmente les charges et souvent limite l'effort de recherche et de développement.

L'investissement public crée un fort effet de levier car il est conditionné à

un investissement privé au moins égal et ouvre plus largement l'accès aux offres bancaires traditionnelles. Il permet également d'attirer localement des capitaux extérieurs (la moitié des co-investissements avec PACA Investissement sont extérieurs à la région). Enfin, pour la collectivité, le coût de création d'un emploi, est bien inférieur à celui des autres dispositifs (4 à 8 fois moins que dans une zone franche urbaine).

Une entreprise, à Carnoux, est une remarquable illustration de cette nouvelle conception de l'investissement public. La Société EYMG, spécialisée dans la purification de l'eau en circuit fermé, est accompagnée depuis de nombreuses années par PACA Investissement et ses partenaires privés.



Embarquement d'un conteneur Eymig sur un navire de la CMA CGM

Ayant racheté un brevet de la recherche publique, elle célébrait le 12 octobre dernier à Carnoux un partenariat prometteur avec le géant mondial et marseillais CMA CGM pour exploiter ces containers-viviers qui permettront de fournir des coquillages et crustacés vivants n'importe quand et en tout lieu de la planète. Bravo !

JBx

Carnoux-en-Provence et la Culture : ouvrons une nouvelle page !

La ville de Carnoux, qui fête son jubilé, s'est progressivement dotée de plusieurs équipements culturels.

Il y a d'abord été créé un Centre culturel dédié aux apprentissages artistiques (musique, arts plastiques, théâtre) ainsi qu'à des pratiques comme la généalogie. Le Centre se transforme et sera bientôt équipé d'une salle adaptée aux pratiques musicales de groupe.

Il y eut ensuite en 2001 la création de l'ARTEA, salle de spectacle modulable de 300 à 600 places. Sa gestion est confiée, par délégation de service publique, à une société qui propose des spectacles de théâtre vivant ainsi que des films.

Enfin, en 2007, la ville a construit la médiathèque Albert Camus qui constitue un bel outil où l'écrit sous toutes ses formes trouve une place accessible. Ce bâtiment abrite une salle mémorielle sur l'histoire de la ville et de ses habitants et reçoit chaque trimestre des scolaires pour des manifestations culturelles.

Notons, pour être complet, que La Crémaillère accueille dans son caveau des spectacles musicaux dont ceux de jazz du Hot Club local, sans oublier les concerts d'orgue organisés à Notre Dame d'Afrique.

Quelle offre culturelle à Carnoux ?

Elle est constituée d'une composante « tous publics » avec la médiathèque Albert Camus, le centre culturel ainsi que les associations qui proposent régulièrement des conférences et d'une composante marchande avec



Médiathèque de Carnoux



les salons de l'artisanat et du livre organisés par la municipalité ainsi qu'avec les spectacles de l'ARTEA.

L'offre actuelle distingue donc des activités centrées sur le citoyen acteur, jeune apprenti ou praticien d'un art, de celles qui visent le citoyen spectateur, consommateur de spectacles ou acquéreur potentiel de créations.

Toutefois, nous constatons que le Carnussien qui souhaite voir un film d'art et d'essai, une exposition d'art ou de photographie, bénéficiaire d'apports en culture scientifique, se confronter à d'autres cultures ou à l'histoire, ou encore écouter un concert, devra se déplacer à Aubagne, à Cassis, à Gémenos, à La Ciotat ou à Marseille ! Pourquoi ?

Il nous est répondu que l'offre culturelle est conçue pour répondre aux besoins des Carnussiens (mais qui les a recensés ?) et que l'on ne peut l'améliorer sauf à augmenter la pression fiscale. Notons d'ailleurs qu'en dehors de la médiathèque et de l'ARTEA qui sont dirigés par des professionnels, ce sont les bénévoles voire des élus qui assurent le fonctionnement et la gestion des activités culturelles.

La question qui se pose est celle de l'accès à des formes et des pratiques culturelles ambitieuses et populaires dont la région est riche. La Métropole

mais aussi le Département et la Région possèdent tous des ressources culturelles de grande qualité. Le MuCEM, les Archives départementales ou le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) disposent ainsi de collections et de ressources susceptibles d'être prêtées à Carnoux. Pourquoi dès-lors se priver de ces apports qui peuvent contribuer à ouvrir l'esprit et le regard sur des pratiques, des expressions ou des civilisations moins connues ?

Comme le mentionnait le peintre Georges Braque, « l'art est fait pour troubler ». Jean Vilar, créateur du Théâtre National Populaire et fondateur du Festival d'Avignon, parlait d'« *élitisme populaire* » pour qualifier sa démarche consistant à proposer à un public non-initié des œuvres théâtrales classiques.

Nous attendons que Carnoux ouvre une nouvelle page de son histoire avec moins de frilosité pour ce qui concerne le domaine culturel. Ce n'est pas qu'une question de finances, c'est d'abord une question d'ambition politique pour une ville jeune qui se doit de proposer d'abord à ceux qui y grandissent, d'accéder à une culture ouverte à la création et aux recherches de leur temps, et à tous d'élargir notre champ de connaissances afin de se libérer des préjugés qui nous enferment.

M. Motré

Le Cercle Progressiste Carnussien a un nouveau Président !



Créé en 2001 et présidé jusqu'en 2008 par Jacques Boulesteix, puis jusqu'à cette année par Cécile Tonnelles, le Cercle Progressiste Carnussien vient de se doter d'un nouveau bureau lors de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 17 septembre. C'est désormais Michel Motré, inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale, qui dirigera l'association, avec un bureau renouvelé mais toujours dans le même objectif de favoriser le débat citoyen à Carnoux aux travers de rencontres ouvertes à tous.



Séance publique Katulu ? autour de livres sur l'exil

Ce sont plus de trente amateurs de lecture, dont la directrice de la médiathèque Albert Camus de Carnoux, qui ont répondu à l'invitation du groupe KATULU ? pour assister le 29 septembre dernier à la présentation par cinq des lectrices du groupe d'un livre traitant de l'exil : *Le Cri des oiseaux fous* de Dany Laferrière, *Rêves oubliés* de Léonor de Récondo, *Dans la mer il y a des crocodiles* de Fabio Geda, *Saïgon-Marseille aller simple*, de Nguyen Van Thanh et deux ouvrages de Marie Cardinale, *Écoutez la mer* et *Les mots pour le dire*. Les échanges qui ont suivi chaque présentation ont été denses et ont enrichi les propos par des citations d'autres auteurs traitant de la même question. Une expérience à renouveler !

M.-A. Ricard

Mais où est donc passé le buste de Lyautey ?

A Carnoux, commune toute jeune, comme chacun sait, le buste du maréchal Lyautey fait partie du rare patrimoine architectural des lieux. Adulé par les uns pour son œuvre de « pénétration pacifique » au Maroc, honni par les autres pour sa répression sanglante à Madagascar, le personnage est ambigu. C'est en tout cas devant son buste en bronze que pendant des années se sont déroulées à Carnoux nombre de commémorations locales.

Lors de la construction de la ville dans les années 1960, le buste en question trônait semble-t-il dans les bâtiments faisant provisoirement office de mairie. C'est du moins ce que laisse entendre le témoignage de pieds-noirs rapatriés de la ville marocaine de Kenitra, l'ancienne Port-Lyautey.

Si l'on en croit leurs souvenirs, ce buste provenait du hall des services municipaux de Port-Lyautey. Il aurait ensuite été volé puis refait à l'identique par les bons soins d'une école d'apprentissage de Marseille.

D'autres témoignages indiquent que le buste actuel aurait été donné à la ville de Carnoux par Jean-Paul Thepot, dernier commandant du paquebot *Lyautey*, appartenant à la Compagnie de navigation Paquet. Construit par les chantiers varois de La Seyne, en remplacement du *Maréchal Lyautey*, sabordé en 1944 par les Allemands à Marseille, le *Lyautey* a assuré de 1952 à 1958 les liaisons régulières vers le Maroc avant d'être vendu en Italie et finalement démantelé en 1975.



Breve réapparition de la stèle baladeuse en 2014 dans le parc Tony Garnier (photo Mairie de Carnoux)

Le buste en bronze du maréchal, qui ornait son salon d'honneur, avait été réalisé en 1950 par François Cogné sculpteur officiel du régime de Vichy et auteur également de la statue équestre du maréchal Lyautey érigée à Casablanca en 1938.

Plusieurs bustes de Lyautey semblent en réalité avoir été réalisés par Cogné dont un installé en 1990 dans le parc du château de Thorey-Lyautey, en Lorraine, où le maréchal s'est retiré et où il est mort en 1934.

Bien malin dans ces conditions qui pourrait reconnaître le vrai du faux parmi tous ces bustes quasi identiques. Espérons qu'un lecteur bien intentionné nous dira ce qu'il en est de l'origine réelle de celui qui est exposé à Carnoux...

Buste qui a d'ailleurs disparu de la circulation, il y a quelque temps déjà, lorsqu'il a fallu faire place nette en 2013 pour permettre la construction à son emplacement d'un nouvel immeuble dans le prolongement de la Résidence III, le long du mail.

La stèle est réapparue provisoirement en 2014, à l'occasion d'une commémoration, devant l'auberge de la Crémaillère. Mais elle en a rapidement été chassée dès qu'ont débuté les travaux de réaménagement du parc Tony Garnier, désormais achevés.

Qui sait où erre actuellement la version carnussienne de ce fameux buste du maréchal Lyautey ? L'avis de recherche est lancé ...

M. VINCENT